

Objectifs :

Si le Pilat n'est pas aussi attractif en termes de tourisme que certains parcs de PACA, c'est tout de même un lieu d'excursions touristiques surtout à la journée ou en week-end.

Il doit donc faire face au problème de la mobilité. En effet, bien que moins connu que les parcs du Sud-est de la France, le Pilat est fréquenté par plus de 30 000 touristes par an (d'après les données des offices de tourisme du territoire) souvent à la journée (70% des cas). 90% de ces touristes sont français et plus de 50% viennent de Rhône-Alpes ou des régions proches pour pratiquer une activité sportive de pleine nature.

Dans ce cadre, le parc du Pilat a inscrit dans sa chartre la volonté de rendre le territoire du PNR du Pilat accessible au plus grand nombre, tout en préservant l'environnement.

Contexte :

Le Pilat est un lieu de vie pour 50 000 habitants sur 700 km². Situé aux portes de Lyon et de Saint-Etienne, il attire un grand nombre de citoyens, ce qui le rend directement concerné par les considérations d'accessibilité.

De plus, le Pilat est un massif de moyenne montagne étagé entre 140 et 1432m d'altitude, ce qui le rend plus ou moins difficile d'accès. Enfin sa situation à cheval sur les départements du Rhône et de la Loire génère des difficultés de lisibilité de l'offre de transport.

Démarches et résultats :

Un bureau d'étude est chargé en 2007 de dresser un état des lieux qui montre le manque de visibilité des transports sur le territoire et le manque d'alternatives à la voiture individuelle. De façon plus informelle, l'association Pilattitude associe une autre étude, à la parole des habitants. Du partenariat Parc et association est née en 2010 la Maison de la Mobilité.

Par ailleurs, la Maison du Tourisme lance l'opération "Pilat sans voiture". 3 vélos à assistance électrique sont mis à disposition des adhérents de l'association (2500 km parcourus). Ces VAE ont servi à sensibiliser plus de 500 personnes à la problématique. La création de parkings de co-voiturage et l'évaluation, l'information, le conseil et l'accompagnement des partenaires font partie de la démarche de la MOPI. Un renforcement du réseau d'information a également été mené, avec l'extension aux Familles rurales et au CHAPI (lieu d'écoute, d'échange, d'accueil, de prévention et d'information des parents, enfants, adolescents).

Le réseau Office du Tourisme a été formé au logiciel de co-voiturage. Les gares du territoire sont également appréhendées comme de potentiels

Parc:

Pilat

Lien(s) :

<http://www.ruedelavenir.com/> [7]

Thème ressource:

[Aménagement du territoire](#) [8]

[Économie](#) [9]

[Énergie climat](#) [10]

[Tourisme](#) [11]

[Transport, mobilité et accessibilité](#) [12]

Document(s) :

[Expérimentation d'un service d'auto-partage en milieu rural](#) [13]

[Agence de mobilité en milieu rural ou comment développer l'éco-mobilité ?](#) [14]

Expériences:

[Le Balladobus](#) [15]

points d'information. Deux séances de formation organisées autour de ce thème en 2013 par des intervenants de Rue de l'Avenir. 2 pédibus environ par an se concrétisent, une séquence sur l'écomobilité scolaire est proposée dans le cadre de l'Education au territoire aux écoles primaires. Participation depuis 2011 au Challenge Régional "Au travail, j'y vais autrement".

En février 2014 on compte 1400 inscrits sur le site de covoiturage.

Atouts et limites :

La Maison de la Mobilité est un axe fort du PCET. Les communes, communauté de communes et les départements participent à différents groupes de travail d'envergure variable : aménagement, Pédibus, communication sur le covoiturage, autopartage ...

Limites :

Pérennisation du financement de l'action, pérennisation de l'implication citoyenne !

Date de début : 2010

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Type d'intervention : Evaluation

Partenaires :

Collectivités locales ; Comité de pilotage (Etat, Région Rhône-Alpes, Conseil général de la Loire, Direction départementale du territoire, ADEME)

Coût projet :
22000

Tags :

[Améliorer la qualité de vie](#) ^[1]

[Lutter contre les pollutions](#) ^[2]

[Protection de l'environnement](#) ^[3]

[Transport](#) ^[4]

[Aménagement du territoire](#) ^[5]

[Tourisme](#) ^[6]

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/experience/la-maison-de-la-mobilite-et-loperation-pilat-sans-voiture>

Liens

[1] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/ameliorer-la-qualite-de-vie>

[2] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/lutter-contre-les-pollutions>

[3] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/protection-de-lenvironnement>

[4] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/transport>

[5] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/amenagement-du-territoire>

[6] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/tourisme>

[7] <http://www.ruedelavenir.com/>

[8] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/amenagement-du-territoire>

[9] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/economie>

[10] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/energie-climat>

[11] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/tourisme>

[12] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/transport-mobilite-et-accessibilite>

[13] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/experimentation-dun-service-dauto-partage-en-milieu-rural>

[14] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/content/agence-de-mobilite-en-milieu-rural-ou-comment-developper-leco-mobilite>

[15] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/experience/le-balladobus>